

Cahier des Charges impression et régie publicitaire du plan touristique de l'Office de Tourisme de Lourdes

LOT 2 : IMPRESSION ET REGIE PUBLICITAIRE DU PLAN TOURISTIQUE

Date limite de réception des offres : Vendredi 14 octobre 2011 à 16h30 au plus tard

Critères de sélection des offres :

- Qualité du travail, moyens humains et références : 40 %.

Ce critère sera jugé sur les références du candidat et des exemples de réalisation de support de même type, ainsi que sur le nombre de personnes composant l'équipe afin de répondre aux besoins du marché.

- Montant de la contribution versée à l'Office de Tourisme : 40 %.

Ce critère sera jugé sur le bordereau de prix.

- Délais de livraison : 20 %

Format du plan:

Format fermé : 10 x 21 cm

Format ouvert : 60 x 50 cm

Papier : 90 g

Nombre d'exemplaires : 70 000 ex.

Façonnage : pliage pour format fini

Contenu :

Recto : plan touristique, légende touristique et pavés publicitaires

Verso : Textes, nomenclature générale, pavés publicitaires

Espace réservé aux annonces publicitaires :

Les espaces publicitaires seront positionnés en périphérie du fond de plan selon les prérogatives suivantes :

Espace impérativement réservé au plan touristique : 60 x40 cm

Pas de pavé sur le fond du plan

Thèmes pour les annonceurs :

Tous les thèmes sont susceptibles d'être acceptés à l'exception de ceux que la morale réproouve.

Les démarches se feront auprès des prestataires dans les domaines suivants :

- les sites touristiques dans le département des Hautes-Pyrénées et départements limitrophes
- les loisirs et voyages dans le département des Hautes-Pyrénées et départements limitrophes
- la gastronomie, l'artisanat et la restauration (hors restaurants d'hôtels à Lourdes) dans le département des Hautes-Pyrénées et départements limitrophes
- les prestations d'activités sportives ou culturelles dans le département des Hautes-Pyrénées et départements limitrophes
- les transporteurs, les commerces lourdais

Ne seront pas démarchés :

- l'ensemble des hébergements de la ville de Lourdes et de tout autre département
- les commerces d'articles religieux de la ville de Lourdes et de tout autre département

Prix :

Les tarifs des encarts proposés devront être communiqués à l'Office de Tourisme de Lourdes

Conditions particulières :

Le soumissionnaire s'engage à effectuer ces prestations sans qu'aucune contribution financière ne soit attendue de l'Office de Tourisme. Le soumissionnaire assumera l'intégralité des charges.

Éléments techniques impression :

Le candidat s'engage à fournir un CD pour une utilisation par l'Office de Tourisme de Lourdes conforme à l'acte de cession.

Le candidat s'engage à laisser à l'Office de Tourisme de Lourdes la jouissance des supports informatiques (CD, DVD...), des films, des traceurs ainsi que de toutes les créations conformément à l'acte de cession établi.

La réalisation nécessite réactivité, disponibilité et adaptabilité. En effet, afin de privilégier une information la plus exhaustive et fiable possible, des modifications et compléments peuvent être intégrés jusqu'au dernier moment.

Par conséquent, l'agence/personne s'engage à effectuer ces prestations sans qu'aucune contribution financière venant en sus ne soit demandée.

L'imprimeur doit fournir des épreuves couleur de qualité (de type cromalins) et faire en sorte que la chromie finale soit fidèle au « Bon à Tirer » signé par l'Office de Tourisme de Lourdes.

Les conditions générales et techniques sont non négociables. L'impression finale ne peut être exécutée que sur ordre de l'Office de Tourisme de Lourdes.

L'imprimeur utilisera de préférence des encres dites végétales. Il devra être labellisé « Imprim'Vert » ou au minimum mettre en place le tri sélectif et procéder à une élimination adaptée des produits dangereux, des chiffons souillés...

Conditionnement et livraison :

Les plans touristiques seront livrés en caisses cartons pleines d'un poids unitaire inférieur ou égal à 15kgs sur palettes gerbées et filmées.

Chaque caisse carton sera impérativement étiquetée et portera le nom du document, le nombre d'exemplaires.

Livraison franco de port à l'Office de Tourisme de Lourdes par transporteur disposant d'un véhicule avec hayon et d'un transpalette.

Délais de livraison (à partir de la signature du « Bon à Tirer ») : à préciser impérativement

Date butoir de livraison du travail : Semaine 13

Lourdes, le 19 septembre 2011